



L'AMI COSSÉEN

DATES À RETENIR

Année 2010, Numéro 04

AVRIL 2010

Les articles pour le prochain bulletin devront être déposés dans la boîte aux lettres pour le

Jeudi 15 avril
dernier délai.

3 avril

Ouverture du plan d'eau communal

6 avril

Sortie Vélo pour les femmes
UC Sud 53

16 avril

Collecte de sang
Place du champ de foire

Du 12 au 16 avril

Animations sportives
Cossage

23 - 24 - 25 avril
30 avril et 1er mai

« Mal de test »
APEL des Planches

29 avril

Bal du Club de l'Amitié
Salle Saint Exupéry

22 mai

Circuit Pays de Craon
UC Sud 53

Depuis janvier 2010
l'Ami Cosséen est
déposé dans chaque
boîte aux lettres

SOMMAIRE

	Pages
Permanences	2
Vie Associative	3
Conseil Municipal	7
Etat Civil	10
Affaires Générales	10
Objets trouvés	11

ÉDITION : Mairie de Cossé-le-Vivien avec le concours des Associations.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Joseph LOUAPRE, Maire.

AGRAFAGE : Club de l'Amitié.

Place du Champ de Foire
Le 28 AVRIL

Votre ville passe à la télé
tout numérique !

Passer de 6 jusqu'à 18 chaînes nationales gratuites !



Pour tout savoir :
0970 818 818

(prix d'un appel local, voir tarifs au numéro de 0970 818 818)

OU :

www.tousaunumerique.fr



PERMANENCES

1 - Services Municipaux

Secrétariat de la Mairie : ouverture au public du lundi au vendredi de 10H à 12H15 et de 14H à 17H et le samedi de 9H30 à 12H – FERMÉ le jeudi après-midi.

02.43.98.80.24.

Fermeture exceptionnelle le samedi 3 avril.

Services municipaux : urgences fin de semaine et jours fériés : 06.14.42.50.51.

Bibliothèque : Lundi (16H30—17H30), Mercredi (10H—12H et 17H-18H), Vendredi (14H-18H) et Samedi (14H—15H). Possibilité de retour des livres 24H/24 et 7jrs/7 grâce à la « boîte express ». 02.43.37.32.76.

Déchetterie : 02.43.64.31.69. Ouverte le lundi, le mercredi le jeudi et le vendredi de 13H30 à 17H30 et le samedi de 9H à 12H et de 13H30 à 17H30.



Musée

Fermeture du 1er au 31 janvier 2010 - Réouverture le 1er février de 14h00 à 18h00 jusqu'au 31 mars 2010.

2 - Services Santé

Caisse Primaire d'Assurance Maladie : tous les lundis de 9H15 à 12H.

ASMAD (Service Soins Infirmiers à Domicile des Personnes Âgées) : 02.43.98.94.33.

Centre médico psychologique de Château Gontier : Permanence les vendredis à la Maison de Retraite. Accueil libre, anonyme et gratuit. RDV possible avec le Dr DJEBBARD, praticien hospitalier au 02.43.70.73.10.

3 - Services Sociaux

Mission locale : Réservée aux jeunes de moins de 26 ans et sortis du système scolaire. **Accueil uniquement sur rendez-vous** tous les mercredis de 14H à 17H 30 (bureau des permanences, à côté de la mairie). Tél : 02.43.98.87.15. (pendant l'accueil) ou 02.43.56.00.12. (tous les jours).

Assistant social : le mardi matin de 9H à 12H – 02.43.98.88.15.

Conciliateur : Prochaine permanence : mercredi 21 avril de 10H15 à 12H15

Caisse d'Allocations Familiales : 2è et 4è vendredi de 8H45 à 11H30 (centre médico-social à Craon).

4 - Service de l'enfance

Mercredis récréatifs : tous les mercredis de 9h à 12h et 14h à 18h30 - 02.43.26.36.42. Les permanences sont assurées le mardi de 9h à 12h et 14h à 17h30

Halte garderie itinérante :

L'équipe du Bus des P'tits Bouts est disponible le lundi après-midi de 13H30 à 17H pour tous renseignements ou au 02.43.02.15.86 et 06.24.46.40.93.

La structure est ouverte de 9H à 17H : le vendredi à

Cossé le Vivien

Relais Itinérant Assistante Maternelle Parents :

Renseignez-vous auprès de Mmes Delphine Pruvost & Sylvie Blouin. Ouvert les jeudis de 9h15 à 12h à la Maison de l'enfance, rue de l'Oriette. Rue Antoine Laurent Lavoisier - BP 52



53230 COSSÉ LE VIVIEN

02.43.91.79.21 ou 06.22.00.07.27

ram@cc-cosse.fr

5 - Services Divers

Gendarmerie :

Accueil du public : Mardi et Jeudi : 9h à 12h00

Correspondant Ouest France :

M. BERTHIER – 7 rue des Jonquilles

53230 COSSE LE VIVIEN – 02.43.98.83.13.

Correspondant Courrier de la Mayenne et

Haut Anjou :

M. VANNIER – 02.43.68.99.02.

Paroisse Ste Famille sur Oudon :

Les permanences sont assurées à la maison paroissiale, 7 rue de la poste à Cossé le Vivien le mercredi de 9h30 à 12h. Par ailleurs vous pouvez rencontrer le père Didier Thirault le mercredi entre 16h et 17h30. Tel : 02 43 02 75 14- e mail : paroissesaintefamille@sfr.fr

Pour les demandes de baptême et de mariage s'adresser au presbytère de Craon (Tél 02 43 06 10 54). Permanences du lundi au samedi, 10h à 12h et 16h à 18h sauf mardi toute la journée et samedi après midi.

Pour les demandes de sépultures, contacter Colette Marsollier au 02 43 06 62 96 ou (en cas d'absence) Victor Lecot au 02 43 98 84 68



Avoir besoin d'aide,
ce n'est pas une question d'âge...



L'ADMR est à votre disposition pour:

- Le ménage, le repassage...
- Les courses et déplacements
- L'aide à la préparation des repas
- Le portage des repas
- L'aide à la toilette, au lever et au coucher
- L'accompagnement des personnes fragilisées
- La garde d'enfants, l'accompagnement aux activités
- Une aide en cas de grossesse, naissance, maladie ou hospitalisation
- La téléassistance

Contactez-nous!
ADMR, Annexe de la Mairie
lundi (10h30 - 11h30) Mardi (10h30 - 11h30)
Mercredi (9h30 - 12h) et Jeudi (14h - 15h)
02 43 98 95 73 cosse-admr53@wanadoo.fr

50%
déductibles des impôts*

CESU
Chèque emploi service universel préfinancé

DEMARCHES ADMINISTRATIVES
bulletins de paie
déclaration URSAFF
financiers

* selon réglementation en vigueur

CLUB DE L'AMITIÉ

Jeudi 15 avril : Concours de belote en individuelle interne au club éliminatoire pour le concours cantonal, salle du club à 13h30.



Jeudi 29 avril : Bal du club à 14h salle St Exupéry, animation Michel Grolleau

Lundi 03 mai : Concours cantonal de pétanque à 13h30 à St Poix.

Mercredi 19 mai : Journée de la forme, Fédération départementale. Le déroulement de cette journée ainsi que le lieu vous seront communiqués ultérieurement.

Vendredi 28 mai : une journée au zoo de la Flèche départ 8h15 de Cossé arrivée au zoo prise en charge par un guide pour une visite guidée

Déjeuner au restaurant du zoo. Menu : kir, terrine de campagne, rôti de porc sauce charcutière, pavé cacao, un quart de vin et café.

Après-midi libre au zoo vous pourrez assister aux différents spectacles, des otaries, de fauconnerie, de perroquets, la plongée des ours polaires.

Reprise du car vers 18h **prix 56€ par personne** **renseignement et inscription avant le 08 avril** près de Jules Dubourg ou Georgette Sabin chèque au nom du transporteur

VÉLO LOISIRS

Bonjour, poursuivons notre effort, la forme revient avec les beaux jours.

Voici le programme :

- 4 avril 72km :

Cossé le Vivien – Astillé – Nuillé sur Vicoin – Entrammes – Forcé - Bonchamp les Laval –Niaflès – Changé - Les Chênes Sec - Le Genest St Isle – Loiron – Cossé le Vivien.

- 11 avril 70km :

Cossé le Vivien – Astillé - La Bréhonnière – Nuillé sur Vicoin – Entrammes - Parné sur Roc – Maisoncelles - Le Bignon du Maine – Meslay du Maine - Villiers Charlemagne – Houssay – Quelaines St Gault – Cossé le Vivien.

- 18 avril 70km :

Cossé le Vivien – Quelaines St Gault – Houssay - Villiers Charlemagne – Meslay du Maine - Le Bignon du Maine – Maisoncelles – Parné sur Roc – Entrammes – Nuillé sur Vicoin - La Bréhonnière – Astillé – Cossé le Vivien.

- 25 avril 92 km :

Cossé le Vivien – Cosme – Simplé – Marigné-Peuton – Laigné – Chemazé - St Sauveur de Flée - La Ferrière de Flée - St Aubin de Pavoil - Noyant la Gravoyère - Bel air de Combré - Grugé l'Hopital - La Chapelle Hullin – Renazé - St Saturnin du Limet - La Selle Craonnaise – Niaflès – Livré la Touche – Athée – Cossé le Vivien.

Le 4 avril départ 9h.

Les 11, 18 et 25 avril : départ 8h30 devant la salle Saint-Exupéry.

Bonne route,
L'équipe Cyclos de Cossé le Vivien.

UC SUD 53

Sorties à vélo pour les femmes :

A partir du mardi **6 AVRIL 2010**, à **19 H précises**, Rendez-Vous place du Champ de Foire devant la salle St Exupéry, pour une sortie à vélo de 18 / 20 Kms environ.

Le port du casque est conseillé...

Se renseigner près de M.A
Rocher au 02.43.01.27.49



Circuit du Pays de Craon :

Le samedi **22 Mai 2010**, aura lieu la course cycliste nommée « Circuit du Pays de Craon ». Le départ sera donné cette année à **Cossé le Vivien** à 14 H 30.

Le circuit en ligne traversera 20 communes du Sud Mayenne, sur 111,700 Kms et les coureurs arriveront à **Méral** vers 17 H 40 après avoir effectué 4 tours d'un petit circuit de 4,200Km (route du Gravier, des Places, la Chupinière, et la Haute).

Cette course ouverte aux 1-2 -3èmes catégories et Juniors totalisera : 128,500 Kms

Venez nombreux les encourager !!!

LA GAULE COSSÉENNE

Amis Pêcheurs,

Samedi 3 avril 2010,

Ouverture du plan d'eau communal (route de Méral) à 8h.

Alevinage de 50kgs de truites. Tout pêcheur doit être muni d'une carte de pêche



« Comme sur la rivière ». Une seule canne autorisée par pêcheur le samedi 3 avril (10 truites par jour maximum). Le règlement intérieur Fédéral sera affiché au plan d'eau.

Un 2^{ème} alevinage de 50kgs de

truites à Touche Baron pour le samedi 3 avril. Pêche autorisée au lever du jour.

Vente de cartes pêche :

- Carré d'As : chez Xavier Hocdé

- L'Écritoire : chez Christophe Brunet.

APEL DES PLANCHES

Cette année nous jouons une pièce de Ira Wallach/Albert Husson qui se nomme

" MAL DE TEST "

Les vendredi 23, samedi 24 avril à 20 h 30 , le dimanche 25 avril à 14h30, le vendredi 30 avril et le samedi 1er mai 2010 à 20h30 à la salle Saint Exupéry à Cossé le Vivien.

Tarifs :

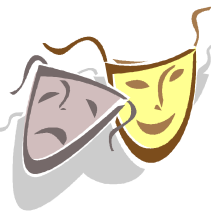
- adulte : 6 euros,

- enfant de - de 15 ans : 3 euros

Réservations au : **06 33 88 08 57**

Résumé :

Augustin Beauval, célèbre physicien bardé de diplômes, doit payer ses dettes. Ses dernières recherches le conduit à la ruine. Il espère être engagé par une grande firme. Un envoyé spécial vient alors le tester à domicile. Sa femme et ses sœurs mettent en place un implacable stratagème pour convaincre le représentant de l'entreprise de l'embaucher.....



FAMILLES RURALES

ACCUEIL DE LOISIRS AVRIL

Maison de l'Enfance



Les vacances d'Avril approchent. Venez inscrire vos enfants à la Maison de l'Enfance. L'Accueil de Loisirs est ouvert

les 2 semaines, vous pouvez inscrire vos enfants à la semaine ou à la journée. Les inscriptions et paiement se font auprès de la directrice.

Pour une bonne organisation, merci de retourner les dossiers le plus rapidement possible.

Les permanences, à la Maison de l'Enfance, sont :

Mardi : 10 h – 12 h et 14 h – 17 h 30

Mercredi : 9 h – 12 h et 14 h – 18 h 30

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la directrice de la Maison de l'Enfance, Mme Adèle Huchedé :

02 43 26 36 42 – maison.enfance.cosse@orange.fr



COSSAGE

VACANCES DE PAQUES

En collaboration avec l'US Méral Cossé et l'Avant-Garde, les éducateurs sportifs du Cossage vous proposent des

ANIMATIONS SPORTIVES

JEUNES DE 8 A 13 ANS

Du lundi 12 au Vendredi 16 avril



Dans le cadre des vacances de printemps, l'US Méral-Cossé, l'Avant-Garde, s'associent pour organiser des animations sportives qui auront lieu du lundi 12 au vendredi 16 avril.

Ces activités seront encadrées par Etienne RESTIF, et par Maxime CLAVREUL. Elles se dérouleront l'après-midi de 13h30 à 17h30. Elles s'adressent à des jeunes âgés de 8 à 13 ans.

Le prix par activité et par personne est fixé à 3€. Il devra être réglé au moment de l'inscription.

Seuls les chèques bancaires (à l'ordre de l'US Méral-Cossé) et les espèces seront acceptés pour le paiement.

Tous les rendez-vous de début et de fin d'activités sont fixés au hall de la salle omnisports.

A l'issue de chaque journée, un goûter sera offert aux participants.

Le programme de la semaine d'activités :

- **Lundi** : Kin-Ball + Handball 3€.
- **Mardi** : Basket + Initiation Run and Bike (course à pied et vélo) (prévoir vélo en bon état et casque) 3€.
- **Mercredi** : Tournoi Futsal + Initiation à l'Ultimate (frisbee) 3€.
- **Jeudi** : Pétanque + Tennis de table (prévoir raquette de tennis) 3€.
- **Vendredi** : Carte au trésor au Parc + Badminton (prévoir raquette de tennis) 3€.

Le bulletin d'inscription est disponible sur le site de la commune : www.cosse-le-vivien.fr , au secrétariat de la mairie ou auprès des éducateurs sportifs.

JUDO CLUB

Résultats du club de judo de Cossé en ce début 2010.



Départementaux benjamins à Bonchamp le 6 mars:

Titouan SEBY 1^{er} en - de 30kg
Marc BETTON 1^{er} en - de 38 kg
Armand AUDIC 3^{ème} en - de 50kg

↳ sélectionnés en région à Angers le 9 mai.

Départementaux minimes à Bonchamp le 6 mars:

Guénolé RAOULT 2^{ème} en - de 46kg
Etienne HUGEDE 3^{ème} en - de 46kg
Manuel BALEME 3^{ème} en - de 46kg
Hugo SEBY 3^{ème} en - de 50kg
Tanguy FAUCHEUX 1^{er} en - de 73kg

↳ sélectionnés en régions à Angers le 27 mai.

- 1/2 finales du championnat de France Cadets à Forges-les-Eaux (Normandie)
- le 7 mars, Thomas VALLAIS finit 2^{ème} , sélectionné au championnat de France
- les 3 et 4 avril à l'Institut du Judo à Paris.
- Pol-Elie RAOULT n'a pu faire mieux que 7^{ème} et combattra en Coupe de France.

Voilà une saison qui se poursuit sous de bons auspices.

AVANT-GARDE ATHLETISME

Régionaux Benjamins Triathlon Mayenne – 14 février

Médard Thomas : 1 saut, 1 course, 1 lancer
2^{ème} avec 87 points

Championnat de France à Ambrières (63)

Cadets : Triple saut

Pierre-Louis Meinvielle avec un saut à 13m90 est 6^{ème}.

ECOLE MATERNELLE JEAN JAURÈS

Inscriptions pour la rentrée de septembre 2010

Les familles qui souhaitent inscrire leurs enfants à l'école maternelle à la prochaine rentrée (même si sa rentrée n'est prévue qu'en 2011) peuvent prendre RDV avec la directrice (possibilité de rendez vous le lundi après-midi après 17h, le mardi toute la journée et le samedi matin).

Le jour de l'inscription nous effectuerons une visite de l'école et nous rencontrerons l'enseignante de votre enfant, pensez à apporter votre **livret de famille ainsi que le carnet de santé de l'enfant.**

Contact au 02.43.98.82.03 ou 06.79.92.71.02

Accueil des nouveaux élèves :

Nous balisons le samedi 12 juin 2010 pour permettre aux enfants effectuant leur rentrée en septembre à venir, accompagnés de leurs parents, découvrir l'école et son fonctionnement. Si vous souhaitez participer à cette matinée, veuillez nous prévenir, cela permettra de mieux organiser ce moment.

Cordialement,

Magali Roy, Directrice



COMITÉ DE JUMELAGE



Cossé le Vivien

Jumelage



Tussenhausen

Nous accueillerons une délégation de Tussenhausen, Mattsies, Zaisertshofen les 13, 14, 15 mai. La délégation allemande arrivera le jeudi matin 13 mai pour repartir le dimanche matin 16 mai.

Quelques points forts de ce séjour : soirée du jumelage le vendredi 14 mai ; journée à la ferme du cheval de trait à La Michaudière et visite de Bagnoles de L'Orne puis nuit des musées le samedi 15 mai.

Pour l'organisation de ce séjour nous demandons à toutes les familles intéressées pour accueillir une personne ou un couple de se faire connaître à la mairie avant le 17 avril

Pour des informations sur ce séjour ou sur le comité de jumelage s'adresser au président :
Jean Marie BABAULT ; tél. 02 43 98 69 38.

MAIN TENDUE

Point rencontre :

« Ne restez pas seul avec votre mal être ou le mal être de vos proches, jeunes ou moins jeunes : des bénévoles sont à votre écoute »

Une personne de l'association « Main tendue » se tiendra le **lundi 26 avril 2010 de 14h à 16h et de 20h à 22h.** Dans les locaux mis à disposition par la Maison de Retraite de Cossé le Vivien (suivre la direction du CMP)
Vous y trouverez des informations concernant notre association, les différents réseaux existants du secteur et nous pourrons continuer à échanger autour d'un café.

SECOURS POPULAIRE

Les vacances étant un moyen parmi d'autres, de lutte contre l'exclusion, le Secours Populaire Français relance sa grande campagne annuelle : « **POUR QUE L'ETE N'OUBLIE PERSONNE** » et recherche des familles de vacances susceptibles d'offrir des séjours au plus grand nombre possible d'enfants **de 5 à 10 ans**, issus de familles défavorisées. Ces séjours durent trois semaines soit au mois de juillet soit au mois d'août.



Les dates 2010

Du 9 juillet au 30 juillet

Du 30 juillet au 20 août

Pour tout renseignement :

- Secours Populaire Français de Laval au **02 43 56 41 89**

- Par Internet à l'adresse : contact@spf53.org

Pour aider le Secours Populaire Français dans sa campagne vacances

« **POUR QUE L'ETE N'OUBLIE PERSONNE** », adressez vos dons

C.C.P. 2541-95 W RENNES

Ou

Secours Populaire Français

9 - 11 rue Achille Bienvenu

53000 LAVAL

POMPIERS

Nombre d'interventions :

Malaise ou blessé lieu public :	5
Accident voie publique	6
Personne ne répondant pas aux appels	1
Accident de travail	2
Malaise au travail	10
Feu de pavillon	1
Secours à personne impotente	1

Répartition par communes :

Cossé le Vivien :	13	Courbeville :	1
Quelaines :	5	Beaulieu s/ Oudon :	1
Méral :	2	Saint Poix :	1
Montjean :	1		
La Chapelle Craonnaise :	1	Ballots :	1

TOTAL : 26

I - AFFAIRES GENERALES

Le Conseil a décidé d'adhérer au Service santé professionnelle des agents territoriaux créé récemment par le Centre départemental de la fonction publique territoriale et le Conseil général de la Mayenne. Ce service assurera les missions de la Médecine du travail et développera des actions de prévention des risques professionnels pour les agents communaux. Le coût annuel a été fixé à 60€ par agent.

III - AFFAIRES CULTURELLES

La prochaine séance de cinéma est prévue le 7 mai avec la programmation du film de Pierre Guicheney « Jean-Loup Trassard – Comme un ruisseau mayennais ». Jean Loup Trassard devrait être présent à cette séance.

La Commission culture souhaite engager une réflexion globale avec les associations sur les perspectives de développement des actions culturelles à Cossé le Vivien. Une réunion sera proposée fin Juin.

Afin de préparer le projet de création d'une œuvre artistique à l'occasion de la construction de la nouvelle salle de sports, une commission va être créée. Elle comprendra des élus et des représentants des associations sportives ou culturelles cosséennes. (Cf Ami Cosséen N° 3 – 2010).

Le Conseil a validé l'achat d'un nouveau vidéoprojecteur (pour le prix de 633 € H.T) pour le musée Tatin en lieu et place de l'ancien devenu hors service.

V - URBANISME ET BATIMENTS

Aménagement des locaux annexes du musée Robert TATIN. Le montant des travaux est de 507 000 € H.T. au niveau de l'APD (Avant Projet Définitif). 2 subventions ont déjà été attribuées (100.000€ par le Conseil général et 100.000€ par le Conseil régional). Un dossier a également été déposé afin d'obtenir une participation sur les Fonds européens.

Suivi agronomique 2009 des boues de la station d'épuration :

Bilan de la campagne 2009 :

On constate une diminution des quantités épandues (de 1708 m3 en 2008 à 760 m3 en 2009) grâce à la mise en service d'un traitement au niveau des établissements Chevalier. La matière sèche (MS) passe de 53 t à 25 t. En dessous du seuil de 32 t de MS on réduit environ de moitié le nombre d'analyses.

En ce qui concerne le plan d'épandage la commune a largement la surface nécessaire (150 ha).

Valeur des boues :

Les valeurs agronomiques sont bonnes en azote, matière organique, phosphore (mais la valeur est assez élevée à la sortie dans le Raguénard) et ont un pH neutre. La présence de traces métalliques est très stable et surtout très en dessous des valeurs limites, donc les boues sont valorisables en agriculture. Les apports de chaux (1t/ha) sont maintenus.

Chemin Beauducel - Turmeau : Le conseil donne son accord pour le goudronnage de ce chemin sous réserves de la participation financière des riverains. La répartition va être revue avec les 2 riverains.

Chemin de l'Aubinière : Suite à la demande des riverains, ce chemin continuera d'être empierré par la Commune sur la partie communale. Son goudronnage pourra être envisagé ultérieurement en fonction de l'utilisation qui en sera faite.

Lotissement de l'Erable : Suite à la demande et à la consultation des riverains, le conseil valide la coupe des vieux érables dont les racines causent des dommages aux clôtures et aux habitations situées à proximité. Une réunion sera proposée aux riverains afin de définir le futur réaménagement.

Le Chemin de Guinefolle (liaison lotissement de l'Erable - lotissement des Chesnaies) sera réhabilité en chemin piétonnier.

La Grande Rue : Le conseil général procédera à la réfection en 2010 de la bande de roulement sur une largeur de 3.5 m. La commune en profitera pour refaire des trottoirs de 1.4 m de chaque côté (norme pour les personnes à mobilité réduite) et revoir les stationnements qui seront délimités par des revêtements de couleurs différentes. Ces travaux seront pris en charge par la commune.

Chemin des Alleux : Un échange de terrain est en cours afin de permettre un accès direct à l'Oudon, préservant la tranquillité des propriétaires riverains et le désenclavement des parcelles proches de la rivière.

VI - VIE SPORTIVE ET ASSOCIATIVE

Dispositif « Argent de poche »

Suite à l'accord de la mise en place du dispositif argent de poche, deux jeunes seront affectés pour les périodes du 12 au 16 avril, ainsi qu'une semaine en Juillet.

Foyer des jeunes

- Attribution d'une subvention de 200 € pour la location d'un car afin d'assurer le rapatriement sur Laval des spectateurs du concert du 20 mars 2010.
- Les responsables du Foyer ont fait part de leur intention d'annuler Cossé Plage en Juillet 2010 par manque de personnes disponibles. Par contre ils projettent d'organiser un tournoi de palets et une soirée cinéma.
- Une journée porte ouverte devrait avoir lieu en Juillet.

VII - FINANCES

La redevance versée par Orange pour l'antenne téléphonique posée sur le château d'eau a été réactualisée (Montant de redevance annuel : 3.000 € H.T. versés à la Commune)

Le conseil municipal valide les subventions attribuées au titre du Pass Foncier à :

Mlle HEINRY Magali : 3.000 €

M. Romuald MAUGERE – Mlle Emmanuelle TOISNOS : 3.000 €

M. Loïc DOUET : 4.000 €

Musée TATIN – Le conseil général a confirmé les subventions suivantes : 132 000 € en fonctionnement et 100 000 € en investissement.

FCTVA - Le montant des investissements réalisés par la commune en 2009, soit 1 356 217 €, permet le remboursement anticipé de la TVA.(n-1 au lieu de n-2) et la pérennisation de ce système de remboursement.

Comptes administratifs 2009 – Le conseil municipal a effectué une première lecture des résultats financiers de l'année 2009. Le vote définitif interviendra lors du prochain conseil.

VIII - INTERCOMMUNALITÉ

La communauté de commune organise le transfert de l'école de musique intercommunale à partir du 1^{er} Avril 2010 dans les anciens bâtiments de la DDE. Les locaux de l'ancien presbytère seront disponibles à cette date.

IX - QUESTIONS DIVERSES

- Lecture a été donnée des remerciements du Frère Coutard suite au don effectué par le Conseil pour venir en aide aux sinistrés d'Haïti ;
- Le Conseil a été informé du projet d'une entreprise de pompes funèbres qui envisage de s'installer dans les anciens locaux du magasin Proxi, place du Champ de foire. Cette entreprise ouvrirait un magasin d'articles funéraires et de fleurs. Elle a également un projet de construction de chambres funéraires qui pourra se réaliser après accord de la Préfecture de la Mayenne.

ETANG DE BEL AIR

Un nouvel équipement pour le public à Cossé le Vivien.



La Commune de Cossé le Vivien a récemment acquis, avec l'appui de la Fédération départementale de la pêche de la Mayenne, l'étang de Bel Air (appartenant anciennement à M. Naudin). Il est situé à proximité de la route de Méral, en retrait sur la droite. L'entrée se fait en prenant le chemin de Bel Air.

Afin d'en faciliter l'accès pour le public, un parking et un chemin ont été réalisés dernièrement par les services techniques. Il est donc possible maintenant d'en autoriser l'ouverture au public, les pêcheurs mais aussi les promeneurs.

Le samedi 3 avril prochain, la Gaule Cosséenne organisera l'ouverture de la pêche autour de ce plan d'eau. Cette manifestation sera pour notre commune l'occasion d'inaugurer officiellement cet étang et pour les Cosséens qui le souhaiteront de découvrir cet espace naturel, calme et reposant.

L'inauguration aura lieu à 11h30 le matin et un verre de l'amitié rassemblera tous ceux qui le souhaitent.

OFFRE D'EMPLOI

La Commune de Cossé-le-Vivien recrute à temps plein 2 agents contractuels aux services techniques, spécialité espaces verts pour des besoins saisonniers du **19 avril au 19 octobre 2010**.

La date limite du dépôt des candidatures est fixé au **10 avril 2010**.

Personne à contacter :

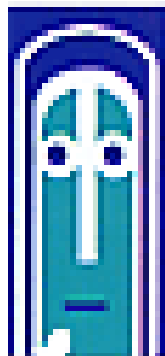
Didier COULANGE, directeur des services techniques

INFORMATIONS GÉNÉRALES

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Possibilité pour les jeunes de Cossé le Vivien d'effectuer des petits travaux (chantier de proximité 3h par jour) pendant les vacances scolaires :

- ↳ du 12 au 16 avril,
- ↳ du 05 au 09 juillet,
- ↳ du 26 au 30 juillet.



Les dossiers sont à retirer en mairie.

PERMIS DE DÉTENTION CHIEN DANGEREUX

Par application du décret n°2009-1768 du 30 décembre 2009, depuis le 1er janvier 2010, **tout propriétaire ou détenteur de chien dangereux (1ère et 2ème catégorie) devra être titulaire d'un permis de détention délivré par le Maire.**

Le permis de détention est délivré par arrêté du Maire de la commune où réside le propriétaire ou le détenteur du chien. Ensuite, le Maire mentionne le numéro et la date de délivrance du permis de détention dans le passeport européen pour l'animal de compagnie.

REGLEMENTATION

TRAVAUX BRICOLAGE ET JARDINAGE

Arrêté N° 2008-D-278 portant réglementation des bruits de voisinage



Article 9 – Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que

tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis et mercredi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

COLLECTE DE SANG

Elle sera organisée le vendredi 16 avril de 8h30 à 12h30, salle des Associations, place du champ de foire. Merci de votre participation



RAPPEL DES FORMALITÉS EN URBANISME

Vous voulez réaliser des travaux :

- Constructions nouvelles (abri de jardin, garage, véranda, piscine, panneaux solaires, clôtures, antenne parabolique, etc...)
- transformation de construction existante (aménagement de combles, pose de vélux, etc...)
- changement de destinations
- travaux de ravalement

Vous voulez démolir des bâtiments :

Il est obligatoire de faire une déclaration en mairie avant de commencer les travaux



MOBILITÉ DANS LE PAYS DE CRAON

Une nouvelle association vient d'être créée sur Craon : l'association MPC (Mobilité dans le Pays de Craon).

Elle propose aux personnes âgées sans permis ou sans voiture, aux personnes en difficulté sociale, aux personnes handicapées, de garder ou favoriser le lien social, de les accompagner dans leurs déplacements (aide aux achats, visites aux amis ou famille, toutes démarches administratives, accès aux loisirs et à la culture...).

Si vous êtes intéressé, merci de bien vouloir compléter le questionnaire disponible en mairie ou sur le site internet de la Commune et de nous le retourner avant le 25 avril.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

Les particuliers désirant se mettre en conformité au niveau de leur assainissement (ANC) peuvent bénéficier d'un prêt à taux zéro. Pour plus de renseignements, contacter la Communauté de Communes au 02.43.91.79.79 ou sur le site internet de Cossé le Vivien.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

- Chaïma Ibelhafidz 11 février
33 rue de l'Oriette
- Emilie Legrée 20 février
« La Chotardière »
- Margot Alleno 22 février
« Les petits Alleux »
- Louhane Civet 26 février
9 rue des chênes



AFFAIRES GENERALES

RECENSEMENT POUR LE SERVICE NATIONAL

Les jeunes filles et garçons nés en **Avril 1994** qui n'auraient pas reçu de convocation de la Mairie sont priés de se faire connaître au secrétariat de la Mairie avant fin avril.

ANGOISSE, MAL-ÊTRE, DÉPRIME IDÉES NOIRES, DÉPRESSION, STRESS...

Ne restez pas seul(e) avec votre souffrance !
Venez en parler à des professionnels de l'écoute, infirmiers ou médecin spécialisé.
Permanence les vendredis à la maison de retraite :
Accueil libre, anonyme et gratuit.
RDV possible avec le Dr DJEBBAR, praticien hospitalier, 02.43.70.73.10.

BANQUE ALIMENTAIRE

Les personnes à revenus modestes ou qui éprouvent des difficultés financières peuvent se faire connaître auprès de M. DEHARD, assistant social, en vue de bénéficier de la distribution de denrées alimentaires. Apporter ses justificatifs de ressources et de charges.



A.S.M.A.D.

Depuis bientôt 20 ans, l'ASMAD met à votre disposition un Service de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD) qui assure, grâce à une équipe d'aides soignantes, les soins d'hygiène et de confort (toilette, habillage, installation au fauteuil, aide au repas...) aux personnes malades, handicapées ou âgées.

Elle permet ainsi d'éviter une hospitalisation, de faciliter un retour ou un maintien à domicile et d'apporter un soutien à l'environnement familial. Les soins sont entièrement pris en charge par la Caisse d'Assurance Maladie sous forme d'un forfait alloué au SSIAD.

Le rythme et la nature des soins sont choisis avec la personne à aider et son médecin. Les soins infirmiers prescrits continuent d'être effectués par l'infirmier libéral ou le centre de soins de la personne et sont réglés par l'ASMAD.

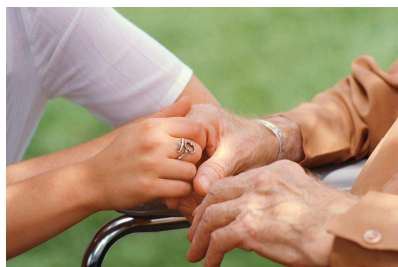
Une coordination avec les autres services (ADMR, Familles Rurales...) peut permettre un maintien à domicile de qualité. Le service couvre les cantons de Cossé le Vivien, Craon, Saint Aignan sur Roë et les communes de Courbeville et Astillé.

Rue Lavoisier (en face Shopi)
53230 COSSÉ LE VIVIEN - Tél : 02.43.98.94.33.
ou à votre domicile en cas d'impossibilité de vous déplacer.

MAISON DE RETRAITE

La Résidence Ambroise Paré informe l'ensemble des habitants de l'ouverture hebdomadaire de « **l'Accueil de jour** » pour Personnes Âgées de plus de 60 ans dans ses murs chaque mardi. L'Accueil de jour, ouvert aux personnes désorientées, permet un maintien de l'autonomie et des relations sociales. Il aide au soutien des familles accompagnant leur proche.

Le nombre de personnes accueillies est limité à 8. Toute personne souhaitant bénéficier de ce service peut s'adresser au CLIC ALLI'ÂGES DU SUD OUEST MAYENNAIS.



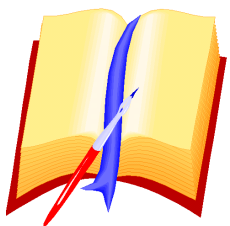
Situé à Craon vous pouvez prendre contact au n° suivant :

02.43.09.30.64. La responsable Madame DUTEIL fournira les renseignements utiles (coût, horaires, transport...).

Nous pensons vraiment que ce service est un réel soutien pour les personnes âgées en difficulté vivant à domicile.

LIVRE D'OR

Mrs Roland MESLAY, Henri COLLET ET Michel DOREAU ont assuré la reproduction de feuillets du « Livre d'Or » des morts de la guerre 1914-1918, avec le soutien du Conseil Général de la Mayenne et l'appui de l'association des maires de France.



Si vous souhaitez les consulter, un exemplaire est disponible à la mairie.

PONT-BASCULE

Le pont-bascule, situé Place de la Gare, en service depuis cet été et installé par la CAM, peut également être utilisé par les particuliers.

Le monnayeur sur place fonctionne avec des jetons. Ces jetons sont en vente à la



mairie ou au restaurant de la Gare.

Le prix du jeton pour une pesée (tare ou brut) a été fixé à 4 euros par le Conseil Municipal.

PROLONGATION DES DÉLAIS DE VALIDITÉ DES PERMIS DE CONSTRUIRE ET OPPOSITION A DÉCLARATION PRÉALABLE

Dans le cadre du plan de relance de l'économie, par décret en date du 19 décembre 2008, le délai de validité des permis de construire, d'aménager et de démolir ainsi que des décisions de non opposition à déclaration préalable est porté de 2 à 3 ans.



Ainsi, tous les permis actuellement en cours de validité voient leur durée de validité prolongée de 1 an. Cette mesure, qui concerne également les décisions de non opposition à déclaration préalable, s'applique jusqu'au 31 décembre 2010.

OBJETS TROUVÉS

Lunettes monture grise, boucles d'oreilles.

Vêtements retrouvés dans la salle omnisports (écoles, basket) à récupérer le lundi ou le vendredi matin de 9H à 10H à la salle omnisports.

COSSE LE VIVIEN SE DEVELOPPE....

Cette nouvelle rubrique a pour but de faire connaître à tous les Cosséens les nouvelles activités économiques qui se créent ou qui se développent sur notre commune et qui démontrent ainsi le dynamisme des acteurs économiques locaux: artisans, commerçants, agriculteurs, professions de services... N'hésitez pas à informer la mairie si vous voulez vous faire connaître auprès des habitants de la commune!

Classement « 4 étoiles » du meublé de tourisme de « la Petite Lande » appartenant à M. et Mme. Carpentier demeurant au Grand Vilamy. Ce classement décidé par arrêté préfectoral du 9 mars 2010 est valable pour une durée de 5 ans.

« Margotine Chaussures », 6 place du Marché.

Nouveau magasin de chaussures mode et confort pour Hommes, Femmes et Enfants ; Accessoires et maroquinerie ainsi que Dépôt de cordonnerie. Ouvert du mardi au vendredi de 9h15 à 12h30 et 14h15 à 18h45 et le samedi de 9h15 à 12h30 et 13h30 à 18h30.

Création d'un atelier de mécanique auto-compétition : Entrée par la rue A. Paré (ancien atelier Rocher). Benjamin Saget, un jeune de 23 ans spécialisé dans la préparation des moteurs et l'entretien des voitures de courses.

« Brin de folie », 46 Grande rue

(ancien magasin de cycles) : Prêt à porter, chaussures, vêtements, bijoux et accessoires pour femmes... Ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 19h ; le samedi en continu de 9h30 à 19h.

« Vente directe à la ferme de viande de porc » à la Touche Guillet :

une nouvelle activité proposée par Michel et Marie Noëlle Dubourg. Portes ouvertes au public afin de découvrir et visiter l'exploitation le 25 Avril de 10h à 18h.